

Samedi AM : Les Panneaux

Le Vivier

Cyrille Cottin, soyeux, petit-fils de Claude-Joseph Bonnet, achète en 1878 à M. Janoray un terrain agricole de près de 8 ha et une maison à proximité immédiate de celui de son beau-père Louis-Antoine Payen (La Roseraie).

Il confie à l'architecte Laurent Cahuzac la construction d'une vaste demeure néo-gothique dont le gros oeuvre est terminé en 1882 et le chantier achevé en 1884.

Les plans de Cahuzac réservent le rez-de-chaussée à la réception et à la vie familiale et séparent la circulation des propriétaires de celle des domestiques. Une chapelle est incluse dans le bâtiment et dotée de vitraux de Bégule et Baron.

Avant les travaux de construction des bâtiments, Cyrille Cottin charge le paysagiste écullois Luizet de l'aménagement du terrain en un vaste parc d'agrément dont le relief est remodelé et doté d'un étang (étang des Calettes).

Malgré le péril de la situation, Paul de Lagarde et son épouse Yvonne Cottin réussissent même à héberger des réfugiés juifs dans leur maison en 1944.

L'après-guerre marque la fin d'un mode de vie et la famille se sépare du domaine en 1955. La Mutualité du Rhône en devient propriétaire et en fait un lieu de loisirs, le "Bol d'air".

En 1977, la mairie d'Écully acquiert la propriété.

Pendant quelques années, l'usage du château reste flou. Des fêtes communales s'y tiennent jusqu'à ce qu'en 1985 le Maire d'Écully, Jean Rigaud, propose d'y accueillir le Centre National des Arts Culinaires que souhaite créer le Ministre de la Culture.

Après diverses péripéties liées aux changements de majorité nationale, la commune se retrouve en 1989 principal financier du projet de construction du " bâtiment pédagogique" édifié à l'arrière du château.

Le coût de l'opération est élevé (23 millions de Francs, principalement empruntés par la commune). Des partenaires privés font défection.

La gestion est confiée à une association présidée par Paul Bocuse en 1990. En 1995, le « bâtiment pédagogique » est racheté par la Région, tandis que le groupe ACCOR reprend l'établissement qui est baptisé Institut Paul-Bocuse en 2002.

Le château reste propriété communale, loué par bail emphytéotique à l'Institut. Le parc demeure public et accueille des manifestations communales, comme celle de la Fête Nationale.

En 2020, l'institut accueille 1400 étudiants de 72 nationalités différentes. Son nom change en 2023 pour celui d'Institut Lyfe, dont le campus s'étend au château de la Roseraie, dûment rénové.

La Roseraie

En 1857, le soyeux lyonnais Louis-Antoine Payen achète aux héritières Jars la Greysolière et ses 12 ha de terres. En 1863, il confie à l'architecte Louis Frédéric Benoit la construction d'une vaste habitation flanquée de tourelles au nord de la propriété, le château de la Roseraie.

Le paysagiste Gabriel Luizet est chargé de concevoir un parc d'agrément qui prend la place des anciennes terres agricoles.

Au décès de Louis-Antoine Payen en 1893, la propriété revient à son fils Edouard puis, après la disparition de celui-ci en 1926, à son petit-fils Charles.

Le château est loué entre 1940 et 1943 pour abriter une éphémère école des cadres féminins qui reçoit la visite de l'épouse du maréchal Pétain.

Le domaine est ensuite occupé par les troupes allemandes jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Après la mort de Charles Payen en 1955, ses 8 enfants doivent se résoudre à vendre le domaine, qui est divisé : le manoir de la Greysolière, qui était transformé en ferme depuis 1780, est cédé au Docteur Fustier en 1959. Le château de la Roseraie est vendu au Centre Henri-Gormand, qui installe une maison d'éducation pour enfants handicapés, dotée d'extensions en 1998 pour abriter l'internat et des salles de rééducation. Le reste des terres, en principe inconstructible (une dizaine d'hectares), est vendu à un promoteur qui en fait le lotissement des Sabines.

Le château de la Roseraie est racheté en 2018 par l'Institut Paul-Bocuse (renommé Institut Lyfe) pour accompagner son expansion et développer l'accueil d'étudiants, à l'étroit sur le site du château du Vivier tout proche.

Cette opération s'accompagne d'une restauration du château, de la démolition des extensions de médiocre facture réalisées pour le Centre Henri-Gormand et de la construction de nouveaux bâtiments d'enseignement, mieux intégrés au site.

Greysolière

Les premiers propriétaires connus sont, en 1380, Jean Turelle et son épouse.

En 1473, le notaire lyonnais Pierre Poculot possède le domaine

qui appartient au XVII^e siècle à la famille de Ferrus, échevins lyonnais.

La famille Masso de la Ferrière l'acquiert du début du XVIII^e siècle et le cède à André Baréty en 1754.

Le domaine, qui couvre alors 17 ha est réuni aux autres possessions d'André Baréty. Celui-ci, trouvant la maison inconfortable, fait bâtir le château de Malrochet en 1783 ; la Greysolière devient alors une ferme de la propriété.

En 1857, le domaine Baréty-Jars est divisé ; La Greysolière est cédée avec 12 ha de terres au négociant lyonnais Louis-Antoine Payen qui construira au nord du domaine le château de la Roseraie en 1863.

Le bâtiment de la Greysolière conserve sa fonction agricole jusqu'à sa vente en 1959. Le docteur Annet Fustier, nouveau propriétaire, s'engage alors avec passion dans un inlassable travail de restauration, obtenant le classement du bâtiment à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Beauvallon

La maison a conservé de petites fenêtres du XVI^e siècle au niveau des combles et, sur la façade postérieure, une tourelle ronde.

En 1758,

Le domaine s'étend sur 7 ha et appartient alors à Marc-Antoine Berger de Chasse, brigadier des armées du Roi.

En 1765, celui-ci vend le bien à Jean-François Thibaudier, négociant à Lyon.

Au cadastre de 1825, la propriété, qui inclut alors l'actuel parc du Vivier, couvre près de 10 ha et appartient au Lyonnais Joseph Charreton, propriétaire rentier.

En 1850, son héritier David Charreton perd le domaine à la suite de mauvaises affaires au profit de la famille Janoray (ou Jeanneret).

En 1878, l'actuel parc du Vivier est vendu à Cyrille Cottin et le reste de la propriété, avec Beauvallon, à Paul César Duringe, époux de la fille de Balthazar Puy, qui a hérité du domaine contigu des Bruyères.

Vers 1935, Guy de Collongue, futur maire d'Écully, habite Beauvallon avec son épouse. Le blason de la famille de Collongue et celui de ses ancêtres Marmet de Valcroissant figure sur la façade. Après le décès de son beau-père Alfred Duringe en 1949, Guy de Collongue et sa famille s'installent au château des Bruyères.

Le terrain est par la suite divisé au profit de la construction d'immeubles et de villas.

L'Église

Quatre églises se sont succédé à Écully.

La première fut victime d'un funeste destin.

La deuxième fut érigée dans le souvenir de cette tragédie.

La troisième, bâtie en des temps plus paisibles, dut sa fin à sa fragilité et surtout aux besoins nouveaux d'une commune qui sortait de sa vocation exclusivement rurale pour entrer dans un âge différent.

La quatrième, l'église Saint-Blaise que nous connaissons aujourd'hui, fait l'objet d'une présentation détaillée dans la brochure que lui a consacrée la Société d'Histoire en 2022.

Eglise 1

Au printemps 1269, le poste d'archevêque est vacant. La seule autorité alors présente est celle du chapitre de Saint-Jean.

C'est contre cette autorité que se révoltent les Lyonnais. Les chanoines sont contraints de se réfugier dans le monastère fortifié de leurs confrères de Saint-Just qui subit les vaines attaques des assaillants. Ceux-ci se tournent alors contre quatre villages relevant de l'autorité des chapitres : Écully, Civrieux, Couzon et Genay où ils se livrent au massacre, au pillage, aux incendies et au sacrilège. L'appui du comte de Forez aux chanoines calme les esprits ; les légats du pape et le roi de France imposent une trêve en janvier

On dénombre plus de cent-trente victimes éculloises dans l'église du village et à ses abords. Le procès aboutit à une sentence modérée qui comporte notamment la reconstruction de l'église sur un nouveau site.

Eglise2 (1274? - 1623)

Traumatisés par la tragédie de 1269, les habitants d'Écully ne reconstruisent pas la nouvelle église sur place, mais 350 m plus au nord, en un lieu nommé Treyve de Marlieu.

L'église est placée sous le patronage de saint Blaise. L'édifice est fragile. En 1596, un devis est réalisé pour la réfection de la voûte du chœur. En 1623, le mauvais état de l'église et son exigüité imposent la construction d'un nouveau lieu de culte à proximité du précédent.

Eglise 3 (1624 – 1842)

Un an après sa construction, le clocher s'écroule et doit être rebâti. Pendant la Révolution, elle est un temps le "temple de la raison", avant de revenir à son titre et d'accueillir les premières messes de Jean-Marie Vianney.

En 1827, le conseil municipal s'émeut à nouveau du délabrement de l'église, confirmé par M. Hotelard, architecte. Une reconstruction complète est rejetée en raison de son coût.

En 1828, Jean-Baptiste Royé-Vial devient maire d'Écully et en 1831 le curé Brondelle prend en charge la paroisse après le décès de son prédécesseur. Le curé Brondelle réclame non plus une restauration, mais une nouvelle construction.

Une querelle divise les participants au scrutin censitaire de 1837. En 1838, Antoine-Marcel Brisson devient maire et les relations avec le curé s'apaisent. Il faut toutefois attendre le 9 février 1840 pour que le conseil municipal choisisse enfin Claude-Anthelme Benoit comme architecte.

Eglise 4 (1844 ...)

Les services religieux sont provisoirement célébrés dans la grande salle du rez-de chaussée de la mairie. Les travaux de construction de la nouvelle église sont rondement menés et le culte est célébré dans le nouveau bâtiment dès 1844. La décoration n'est pas achevée. La consécration de l'église Saint-Blaise par le Cardinal de Bonald, a lieu le 26 octobre 1846.

Des modifications affectent l'église en 1962 sous l'impulsion du maire Guy de Collongue et du curé Jullien de Pommerol : Les peintures intérieures sont refaites et recouvrent largement la somptueuse décoration réalisée à la fin du XIXe siècle (voir page suivante).

La chaire, réalisée en pierre de Cruas, sur les dessins de Benoît, est détruite en mars 1969, ainsi que la table de communion du chœur. Le nouvel autel est dessiné par l'architecte Metge (également auteur de l'extension de l'hôtel de ville d'Écully) et réalisé par Derriaz l'année suivante afin de permettre les célébrations face aux fidèles.

En 1991, la chapelle mortuaire qui terminait la basse-nef de droite est supprimée lors d'une restauration confiée à l'architecte Bonneyrat.

